

PROJET DE RÉSOLUTION présentée par le Président Sortout, Dominique Louis  
au Congrès 1987 de l'AGER-UNEF  
Mercredi 24 JUIN - 18h - B214



Si vous souhaitez déposer des amendements au texte,  
faites-le par écrit et si possible, à l'avance !

AVEC LA SOLIDARITE ETUDIANTE  
S'ASSOCIER EN TOUTE LIBERTE

Rouen

Les études, la Vie, c'est un peu la galère,  
Mais il y fait bon ramer

Parce que nous voulons tous réussir nos études, acquérir  
un maximum de connaissances, un bon diplôme pour bien commencer  
dans la vie,

Parce que nous sommes jeunes et que nous voulons vivre  
pleinement notre vie de jeunes.

Parce qu'il n'y a aucune fatalité dans tout ce qui gêne  
nos études et obscurcit notre avenir.

Parce qu'il y a trop de choses que nous voudrions réaliser,  
mais que faute de moyens, nous ne pouvons faire,

Parce que nous ne pouvons compter que sur notre propre  
force, notre capacité à nous organiser pour nous défendre et  
améliorer notre vie, nos études.

UNE NECESSITE : s'associer le plus efficacement possible

UNE CONDITION : Pouvoir le faire sans autre contrainte que celle  
que l'on se fixe ensemble, librement.

NOTRE REPONSE, c'est la Solidarité Etudiante. Une réponse  
authentiquement étudiante aux problèmes que nous rencontrons,  
aux projets que nous voulons réaliser.

S'associer, c'est VIVRE ACTIVEMENT SES ETUDES, s'entraider  
pour mieux réussir, mais aussi se rencontrer, faire des choses  
ensemble pour mieux vivre et qu'aucun étudiant ne reste sur la  
touche.

S'associer avec l'AGER, c'est développer la SOLIDARITE  
ETUDIANTE au quotidien, se donner les moyens de réaliser ce que  
nous voulons entreprendre.

S'associer pour être mieux informé, mieux intégré à l'Univer-  
sité. Etre solidaire pour avoir prise sur les décisions importantes,  
pouvoir intervenir ensemble efficacement et en connaissance de  
cause.

S'associer, c'est prendre ses responsabilités, s'occuper de nos affaires et de notre avenir.

S'associer, c'est la possibilité de ne rien laisser passer, en défendant le droit aux études pour tous et en combattant la sélection la plus arbitraire qui soit : la sélection par l'argent.

S'associer pour être acteur de notre formation, intervenir pour améliorer le contenu et les conditions de nos études. Il faut en finir avec les amphis surchargés, les T.D. inexistant, les examens dans les sous-sols de lettres, la pénurie de matériel... Nous voulons donner notre avis sur la qualité de notre enseignement, participer aux jurys d'examens.

S'associer enfin, pour faire entendre notre point de vue d'étudiants usagers du service public auprès des administrations, de l'Etat et de la Région. Etre bien représenté dans les Conseils, avoir des élus Solidarité Etudiante efficaces qui rendent compte en permanence de leur mandat et soient le porte parole des étudiants solidaires.

Afin que tous ceux qui le souhaitent puissent s'investir librement, les nouvelles structures proposées excluent tout pouvoir personnel, permettent d'agir en accord avec tous et dans le respect des différences.

De même, l'AGER-UNEF ne fonctionne pas en tendances, en fractions rejoignant des groupes politiques, comme dans la plupart des syndicats. S'associer, c'est impulser un dialogue, une discussion ouverte où tous peuvent s'exprimer et participer pour aller de l'avant. En laissant, par ailleurs, chacun libre de ses opinions politiques, philosophiques ou religieuses.

L'AGER-UNEF est ainsi le bien de tous les étudiants.

a nous tous de le faire fructifier !

En participant à ses activités en fonction de nos intérêts !

S'associer avec l'AGER, dans le cadre de la Solidarité Etudiante, c'est en quelque sorte exercer sa liberté.



## NOUVELLES STRUCTURES PROPOSEES

### Comité Fédéral "Solidarité Etudiante"

qui serait l'instance de décision sur les activités et les actions. Nous l'appelons S.E., car c'est la formule qui exprime le mieux ce que nous voulons développer.

Sont membres du collectif : les responsables des associations UNEF (AHER, AREP, ARPABO), les animateurs de Groupes d'Etudiants UNEF des autres facultés (Sciences, Médecine, Droit), les membres du bureau de l'AGER, les responsables des commissions de travail.

Peuvent y participer également et prendre la parole tous les adhérents et les responsables d'associations partageant le même objectif.

Le bureau de l'AGER est chargé de coordonner et de gérer les activités, d'impulser le travail des commissions et du Collectif, de faire participer un maximum d'adhérents aux activités qui les intéressent et les rassemblent. Dans ce sens, le bureau élu est exécutif.

Il est composé du  
President  
Secrétaire  
Trésorier  
Vice-President

Les commissions de la Coop)

- Finances (des associations, des actions, Elus dans les conseils)
- Information-Documentation
- Matière Grise (suivi de l'actualité, réflexion, analyse, idées)
- Technique (Edition des tracts, affiches ..., organisation matérielle des activités ...)
- Aide Sociale (CROUS, Sécurité Sociale, Nouvelles, Santé ...)

24 JUIN 17h30 Salle : B214

CONGRÈS 1987 de l'ASSOCIATION GÉNÉRALE  
DES ÉTUDIANTS DE ROUEN - UNEF

ORDRE DU JOUR

- ① Vote d'un texte-profession de Foi de l'association fixant la philosophie et les règles de fonctionnement
- ② Vote de nouvelles structures
- ③ Vote des nouveaux statuts
- ④ Vote pour le renouvellement du bureau  
    ➔ Les candidatures sont ouvertes
- ⑤ Vote pour les cartes 87/88 : nationales ou locales
- ⑥ Point sur l'avancée du Guide 87/88
- ⑦ Petite fête de fin d'année

GUIDE DE L'ÉTUDIANT DE ROUEN 87/88

Vous le voulez toujours plus beau, plus consistant ?  
Vous voulez le voir paraître à la rentrée ?  
Cela dépend de vous.

Amenez vos idées, vos suggestions et votre plume à l'après-midi de travail du COMITE DE REDACTION DU GUIDE : tous les adhérents intéressés peuvent participer.

Mardi 22 Juin à partir de 14h  
Salle B 304

Bien Cordialement.

